

Conseils
donnés à mon-fils.

Conseils
Donnés à mon fils (1)

À mon âge, pouvant être surpris par la mort avant que mon fils ait acquis une expérience personnelle, il n'est pas inutile de mettre sous ses yeux les règles qui doivent le guider dans la vie.

De tout temps dans ma famille on a accompli des œuvres de bienfaisance en rapport avec sa situation: toujours il a été fait une part aux pauvres & aux nécessiteux.

(1) Mon fils pouvant être trop tôt livré à lui-même, j'ai rédigé dans son intérêt une instruction pour lui servir de guide; c'est en quelque sorte l'expression de mes dernières volontés. So la transcrire ici parce qu'elle sera utile à consulter en tout temps.

Des morts qui nous ont appartenu n'ont
jamais été oubliés; quelque opinion que l'on
ait sur l'efficacité des mesures, ce n'est pas moins
le meilleur mode de garder leur souvenir.

Je désire que mon fils continue ces traditions.

Je l'engage à entretenir de bonnes relations
avec ses parents; il trouvera chez tous les
meilleures dispositions, car j'ai toujours occupé
auprès d'eux une situation (parque exceptionnelle,
cette situation je l'ai acquise par quelques
prévenances; il n'a sous ce rapport qu'à
imiter mon exemple.

À l'ouverture de ma succession, en y
comprisant celle de sa mère, mon fils aura
une large aisance. À côté de nous se
trouvent des parents portant notre nom et
issus de la même souche qui, pour vivre,
sont contraints d'exercer des professions manuelles.
Comment s'est produit cet état? c'est que
dans ma famille, durant trois générations

successives, il s'est trouvé des hommes (mon
grand-père, mon père et moi) qui unis à
des femmes d'ordre ont pratiqué le travail
et l'épargne. Ça est le secret.

Le travail est la loi de l'humanité. Celui
qui se conforme à cette loi remplit sa tâche
envers sa famille et envers la société; il éprouve
des satisfactions morales, bien supérieures aux
jouissances physiques.

Quelques hommes légers et sans conscience
s'imaginent qu'on vient au monde pour s'
amuser. C'est là une grave erreur, d'autant
plus fâcheuse qu'elle a souvent des conséquences
funestes. La vie, lorsqu'elle est organisée ainsi,
s'écoule vite; elle s'écoule dans l'aisance,
quelquefois dans les dissipations et le désordre.

Ce n'est pas à dire qu'on doive travailler
sans cesse et se refuser toute distraction; telle
n'est point ma pensée. L'existence la mieux
remplie n'exclut point les plaisirs; il est permis,

on doit même en user comme d'un délassement, mais non la considérer comme un but. Il y a deux sortes de plaisirs - les plaisirs de l'esprit et ceux du corps; les premiers sont de beaucoup préférables aux seconds. La sagesse consiste à faire une part raisonnable aux uns et aux autres.

Le travail a consisté pour moi à remplir des fonctions déléguées; favorisé par les circonstances j'ai parcouru à ce jour la moitié de ma carrière. Tout en accomplissant rigoureusement mes devoirs, cela m'a permis de veiller aux intérêts de la famille.

Haï dans d'autres conditions, fût-ce au sol natal par le nombre et la nature de ses propriétés, fût-ce à Pékin en Chine mon fils n'est point destiné à être fonctionnaire. Cela est regrettable: par les temps troublés que nous traversons les fonctions publiques sont peu stables; d'ailleurs pour y parvenir on est souvent amené à faire le sacrifice de sa dignité.

Il n'a pas moins besoin de s'occuper pour échapper à l'oisiveté et améliorer sa position.

S'inducteur est une carrière aussi honorable et plus indépendante. J'aurais voulu donner mon fils dans cette voie; les malheurs qui ont eu lieu dans ma famille, son état de santé m'ont empêché de le faire arriver à l'école Centrale des arts et manufactures. Néanmoins, en s'aidant de contre-maîtres, il pourra s'élever en partie aux connaissances techniques dont il se privait. Dans une localité où l'on est à l'écart il me paraît impossible qu'un homme intelligent et laborieux, disposant de quelques capitaux, ne puisse trouver un emploi utile de son temps. Une briquetterie ou une distillerie me paraissent actuellement les industries susceptibles de donner les meilleurs résultats.

En viticulture, c'est à dire la plantation et la culture des vignes ainsi que la fabrication

des Vins constituent une science à laquelle je
suis demeuré à peu près étranger. Moins occupé
et n'étant point retenu par un service public
rien ne peut empêcher mon fils d'acquiescer
dans les écoles d'agriculture, entre autres celle
de Montpellier, les connaissances dont il aura
à faire plutôt l'application.

Pour en appliquant son intelligence et
son temps à augmenter ses ressources on doit,
dans la mesure du possible, se rendre utile à
son pays et à ses concitoyens, c'est à dire remplir
s'il y a lieu des fonctions gratuites.

Mais ce n'est pas assez de se livrer au travail,
il faut également pratiquer l'épargne. Celle-ci
ne doit pas être confondue avec la parcimonie;
au contraire rien n'est plus naturel que de s'
élever avec sa position et d'user de ses ~~ressources~~
Cependant il faut la faire avec modération;
sauf des circonstances exceptionnelles on ne
peut se dispenser de toutes ses ressources ou

7

même d'engager l'avenir, il est d'une bonne
administration de ne point les épuiser en
totalité. Dans tous les cas il est nécessaire de
faire tous les ans son budget afin de savoir
les recettes sur lesquelles on peut compter, et
les dépenses qu'on peut se permettre.

L'avoir d'une famille n'appartient pas
exclusivement à celui qui le détient; c'est un
fonds commun acquis par ceux qui l'ont
gagné, et dont il est responsable envers ses
descendants. Un homme sérieux doit considérer
son avoir comme un dépôt remis entre ses mains;
il a pour devoir de le transmettre à ceux qui
viendront après lui non seulement intact, mais
amélioré dans les limites du possible.

Les fortunes de ce pays sont tellement
modestes qu'au bout d'une ou deux générations
elles s'épuisent quand elles ne sont pas alimentées.
Le travail et l'épargne sont la voie qui mène
à la prospérité, l'aliment qui l'entretient;

8

Lorsqu'on s'en deante c'est l'appauvrissement, quelquefois la ruine. Bien souvent, sous nos yeux, dans notre petite ville, nous avons été témoin de familles qui se sont élevés par ces moyens, tandis que d'autres, autrefois prospères, sont échues par leur faute.

Lorsqu'on a des enfans on doit se garder de tout dépense, car on est tenu de préparer leur avenir, en d'autres termes d'aviser à l'établissement des filles et à l'éducation des garçons. Il faut prévoir aussi le partage qui aura lieu entre eux et ne point le laisser dans une condition trop inférieure à celle où ils sont nés. Ces considérations mettent en évidence le côté ~~très~~ utile que moral du travail et de l'épargne; pour le chef de famille soucieux de ses devoirs c'est une nécessité qui s'impose.

L'épargne ne peut avoir lieu qu'à la condition de modérer ses desirs et de contenir ses passions. Lorsqu'on a des goûts simples il est

facile de les satisfaire; à défaut on se crée des besoins factices dont la satisfaction est très difficile, quelquefois impossible. C'est ainsi qu'avec de les sources modestes on est souvent plus heureux que d'autres possédant une grande fortune.

De toutes les passions la plus fâcheuse est celle du jeu, celle qui nuit le plus et dont on guérit le moins. Je recommande à mon fils de s'en tenir toujours éloigné; je l'engage instamment à s'abstenir des jeux de hasard, sauf le jeu de société aux quels il est toujours permis de prendre part dans une certaine mesure. En désignant les jeux de hasard je leur parle de ceux où l'on joue sans tranquillité, de fortune, quelquefois son bonheur sur un coup de dé. J'ai connue en ma vie bien des gens qui se sont ruinés au jeu; pas un seul n'a fait fortune. Du reste cela s'applique, l'argent que l'on gagne au jeu ne profite guère, le plus

Souvent il est consommé en dissipations ; au
contraire celui que l'on perd est souvent un
besoin de la vie, et peu souvent sur-le-récessaire.
En réalité tous les joueurs finissent par être
en perte, car ils supposent à faux communs
les fonds perdus par les lieux où se tiennent
ce sortes de jeux.

Le luxe est après le jeu la passion la
plus funeste. Par luxe s'entend l'expansion
des dépenses soit qu'elles s'appliquent aux
vêtements, à la table, au logement ; de tous
les luxes les plus à redouter sont ceux entraînant
à des dépenses qui se renouvellent plus souvent ;
c'est à dire la table d'abord, le jeu ensuite.

Je l'engage donc à avoir des goûts simples ;
en avançant dans la vie il en appréciera tous les
jours l'avantage.

Je lui recommande presque autant de ne
jamais faire caution. Il ne manquera point
de gens qui le prieront de donner sa signature

sous prétexte qu'il s'agit d'une simple
formalité. Ces formalités coûtent quelquefois
très-cher, en mettent souvent dans l'embarras
ceux qui s'y exposent. Ne se considérant pas
comme engagés sérieusement et croyant ne
courir aucun risque, on ne prend aucune
précaution pour y faire face, surtout lorsqu'
au moment où on s'y attend le mieux, on est
mis en demeure et contraint de s'opérer au
lieu et place du débiteur. Les faits de cette
nature ne sont pas rares ; il existe même
des victimes autour de nous. Une entre autres
pour servir d'exemple : par esprit de complai-
sance elle s'est ~~chargée~~ chargée de charges très-lourdes
qui lui causent maintenant de regrets bien
amers.

Avec le travail et l'épargne il est de
qualités secondaires sans doute, mais qu'il
n'est pas moins utile de posséder. S'engage
mon fils à adapter pour règle de ne point

* ou de
4^{ème} Braccini

Demander aux autres ce qu'il peut faire
lui-même, comme aussi de ne pas ajourner
au lendemain ce qui peut être fait la veille.
Je lui conseille également d'avoir de l'ordre;
les gens occupés en comprennent l'utilité, car
il leur procure une grande économie de temps,
et leur permet de s'employer d'une manière
plus profitable qu'en vaines recherches.

Les règles qui précèdent peuvent être
résumées en quelques mots: elles ont pour but de
assurer à mon fils un emploi aussi utile que
moral de son temps et de ses loisirs.

Il ne suffit même pas de se conformer
à ces règles; avec l'organisation actuelle de la
société, il faut y ajouter l'étude. Sans aucun
doute l'aïeule est nécessaire; elle rend l'existence
plus agréable et permet de vivre dans l'
indépendance. Mais, en avançant en âge,
on éprouve le besoin d'acquiescer son nom de
quelque considération; celle-ci s'attache bien

moins à la fortune qu'à la valeur personnelle.

En général la valeur personnelle se
mesure à l'instruction que l'on possède et à
l'éducation, soit le savoir. Vient donc on fait
preuve; c'est un fonds qu'on doit s'attacher à
acquiescer dans les premières années de la vie,
car il est difficile à constituer dans un âge
plus avancé. Il faut donc, pendant qu'on
est jeune préparer l'avenir et se créer des
titres à la considération publique.

Quand sort de l'adolescence on se trouve
en présence de deux voies — l'oisiveté et la
dissipation d'une part, d'autre part le
travail et l'étude. Au moment d'opter un
jeune homme doué de discernement et ayant
quelque fermeté s'élève d'une voie qui conduit
à l'abaissement, souvent à la gêne, quelque fois
à la ruine; sans hésitation aucune il s'engage
de préférence dans celle qui élève l'esprit, forme
le caractère et améliore la situation.

Unique héritier d'une famille honorable
mon fils a pour dessein de lui donner des
descendants. Le mariage est l'acte le plus
important de la vie; cela n'empêche point
qu'en général on l'accomplisse très-légerement.

Il y a deux sortes de mariage —
les mariages de caprice et ceux que l'on fait
par raison. Les premiers, amenés par l'impulsion
du moment, semblent au premier abord devoir
être plus heureux. Il n'en est pas ainsi; à
peine le caprice satisfait, ce qui ne dure
pas longtemps, viennent les regrets: on regrette
une union mal assortie sous le rapport de l'
éducation et de la situation sociale.

Le mariage impose des charges très
lourdes à cause de l'état de maison auquel
on est astreint, l'extraction d'une femme et
la surveillance des enfants. Il est très-juste que
la femme supporte dans la communauté sinon
une part égale, au moins une part relative

de ces charges.

En se mariant on doit donc être
guidé par la raison autant que par le cœur.
Avant de s'engager dans ces liens je recom-
mande à mon fils d'y apporter de la
maturité: son espoir, son avenir dépendent
en grande partie du choix qu'il fera. Le
mariage est un lion fort dur quand il est
aporté; c'est l'enfer lorsqu'il n'apporte point
d'accord entre les époux.

J'ai eu bien souvent l'occasion de
dire que le mariage est une loterie; cela
n'est que trop vrai. Quelque on fasse,
il faut en se mariant faire une très-large part
au hasard; il importe donc de s'entourer de
conseils et prendre les précautions
nécessaires afin de mettre de son côté le plus
de chance possible... à cet égard je ne puis
que résumer ici les conditions essentielles
auxquelles mon fils devra s'attacher; tracez

quelques indications générales de nature à le
guider à ce moment difficile.

La femme sans laquelle il faudra son
choix devra appartenir à une famille honorable,
d'une moralité éprouvée et d'une condition
analogue à la sienne; elle aura une santé
parfaite et une éducation soignée, moins âgée
que lui de quelques années. Je me suis expliqué
plus haut relativement à la fortune, il est
inutile de revenir là dessus.

Une autre circonstance mérite d'être
prise en considération: pour qu'un ménage
soit heureux il faut que le mari soit supérieur
à sa femme; lorsque le contraire a lieu cela
nuit beaucoup par la suite à la paix intérieure,
c'est à dire que, pour conserver la direction de
la maison et opérer l'ascendant qui doit lui
appartenir, il doit autant que possible posséder
sur elle une supériorité incontestée.

avec les qualités qui viennent d'être énumérées,

pour bien remplir sa tâche, la femme doit
avoir des goûts simples et des habitudes d'ordre.
Il n'est pas hors de propos d'ajouter, que le
sort des familles dépend en grande partie des
femmes. L'expérience démontre que là où il y
a une femme sagesse la famille prospère; le
contraire a lieu lorsque la maîtresse de maison
est égarée ou hère et livrée à la dissipation.

Je n'hésite pas à dire que la prospérité
relative de ma famille est due au moins en
partie à ma chère et excellente Victoire; elle
y a contribué par les propriétés qu'elle a
apportées en dot, mais encore plus par la
simplicité de ses goûts et son esprit d'épargne.

En prenant connaissance de
ce document qui existe dans nos archives mon
fils se rendra facilement compte de la situation
qui existait avant moi, et de celle que sa pauvre
mère et moi nous lui laissons. Il lui appartient

De l'améliorer de nouveau, le plus difficile
est fait. S'il continue les traditions fondées
par mon grand-père, pratiquées par mon
père et par moi, mon fils aura la satisfaction
de laisser après lui une famille très-prospère;
à défaut, en avançant en âge et surtout en
quittant la vie, il aurait le regret d'avoir
compromis l'œuvre de trois générations.

Orléans 1819.

~~Th. B. B.~~

P. S. Ces Considérations qui précèdent il est
ajouté des notes qui tendent au même but
— faire connaître à ceux qui tiennent après
moi le bois-bûche jusqu'ici dans ma famille;
leur montrer, par l'exemple de leur
L'ancien, que le travail et l'épargne sont
le plus sûr moyen pour améliorer le sort de ses
enfants, et laisser une mémoire honorée.

Notes
pour servir à l'histoire
de
ma famille.

Ma famille a eu une origine des plus humbles; deux garçons, portant notre nom et issus de la même souche, sont contraints pour vivre d'exercer des professions manuelles. J'ai recueilli de l'oncle Jean-Dominique Frabete, décédé à un âge très-avancé, quelques renseignements concernant l'origine de la famille; ils sont consignés presque textuellement sur ce Carnet. Il est très-raisonnable en effet que nos ancêtres ont pris le parti de se réfugier à diverses reprises pour échapper aux inimitiés qui ensanglantaient leur pays; ils se sont installés au quartier de la tre. Marie, et ont adopté le nom du village qu'ils venaient de quitter.

Il est impossible de dire quelles étaient leurs dépenses au début de leur installation; il y a lieu de croire qu'ayant vendu les propriétés qui leur appartenaient à Sabbato di Sa Sono-travis en mesure de construire une petite habitation et d'acheter quelques boves de terre.

Quoique améliorées et agrandies par mon grand-père, cette habitation était plus que modeste: elle se composait d'une maison après étages, surmontée d'une touffe et flanquée d'une deuxième maison plus petite qui étaient la dépendance.

Cette maison, berceau de ma famille, a été occupée par elle jusqu'en 1808, un peu avant ma naissance; celle située rue Cardinal, construite de moitié par mon grand-père Giovanni Battista et par le grand-père de Bianchi, tenait d'être achevée; mes parents ont quitté leur vieille habitation pour se

loger d'une façon plus convenable au Centre de la ville.

La maison de Sa Maria est restée dans l'état dans lequel elle se trouvait jusqu'en 1868, époque à laquelle mon père s'est dévoué acquiescent de la part qui appartenait à son frère; et peu après il lui a fait subir une transformation complète; elle est devenue la maison qui nous appartient elle-même.

Le nom de Sa Maria mon grand-père y a été; sa mémoire devra être toujours honorée parmi ses descendants, car il a été le véritable fondateur de notre famille.

Étincelle d'une famille nombreuse, jeune encore lorsqu'il a perdu son père, il a établi convenablement ses sœurs dont l'une a épousé Carlo Antonio Campi; elle a été la mère du Capitaine Angelo Campi, le grand-père de M^{me} Beson. La deuxième a été mariée au Cap. Com. avec Filippo Antonio Antonelli,

grand-père du juge de paix actuel de
S. Florent et de l'ancien sous-gouverneur
de la banque de France. La troisième
a été la femme de Santo Casamonte de
laquelle est issue Nicoletta, mère du juge
Beverini. La quatrième, Rosana, a eu
de son mariage avec Brognano trois filles:
1.° Saveria Tetrato, 2.° Marianna Cervetti;
3.° Teresa Esnardé; elle a épousé en second
noter le grand-père de France, ou Braccini,
peut lui-même.

Remarque sans doute par sa qualité
personnelle, Giovanni Battista a épousé Letizia
Alata, orpheline de père et de mère, fille
unique de Silvestro Alata qui avait exercé
quelque aison en opérant l'industrie de
tannerie. Mon grand-père lui-même s'est livré
à cette industrie ainsi qu'au commerce de
peaux jusqu'à l'époque où les justices de paix
ont été créées en France: à l'origine de cette

institution les juges de paix étaient choisis
par la population; appelé à ces fonctions
par le suffrage de ses concitoyens mon
grand-père les a remplies jusqu'en 1815,
c'est-à-dire jusqu'à la deuxième restauration;
partageant le sort de tous les fonctionnaires
qui avaient servi l'empire, il perdit sa
position par mesure politique.

Non de son et d'une parfaite
honorabilité mon grand-père a eu une
pensée constante, celle d'améliorer le sort
de sa famille. à cet effet il a construit à
Paris commun avec son beau-père Beverini
la maison située rue Cardinal; à la suite
d'étranges faits avec la famille Curcio
il est devenu possesseur d'une assez grande
étendue de terre au lieu dit Valle-ata-Cervo
et l'a plantée en vigne. C'est la vigne située
au devant de la maison d'exploitation dont
nous possédons la moitié; l'autre moitié

appartient à Landry, héritier de son grand-père mortinel. Antérieurement à cette plantation mon grand-père avait eu quant à lui une petite vigne provenant de la succession paternelle, et en outre celle de Diane apportée en dot par sa femme.

Mon grand-père a entrepris en sa vie une tâche au-dessus de ses forces : n'ayant que des dépenses insuffisantes il a dû engager l'avenir ; à l'ouverture de sa succession il existait un passif assez considérable.

J'ai connu mon grand-père dans ses dernières années ; il est décédé en 1817 au milieu des tortures causées par un énorme calcul dans la vésicule. Ce calcul a été conservé ; il est dans l'un des tiroirs de notre chapelette mortuaire.

J'ai connu davantage ma grand-mère, Patrice, car elle a vécu jusqu'en 1826. Inquante-cinq ans après son décès il me semble encore

la voir tricotant des bas pour ses petits enfants ; elle était pleine d'une bonté inépuisable.

À son tour mon père a rempli sa tâche d'une manière aussi exemplaire. Je considère mon père comme le chef de la quatrième génération parce que son frère aîné, Anton-Franco, n'a pu laisser de descendant masculin. Quoique mariés tous deux, chacun d'eux ayant des enfants, ils ont vécu en commun, non seulement du vivant de leur père mais longtemps après son décès. Le genre de vie, tout à fait patriarcal, a duré jusqu'en 1828, époque à laquelle ils ont procédé par raison au partage de la succession paternelle, sans trouble aucun et dans un accord parfait.

Je me rappelle toujours avec plaisir la bonne intelligence qui régnait entre tous — entre mon père et son frère, entre ma mère et sa belle-sœur, et entre leurs enfants.

J'ai été élevée de la sorte, ayant pour
ma Cousine et ma Cousine l'affection que
j'ai eue pour mes frères et mes sœurs après
leur naissance.

De son mariage avec Barbarina
Carpiglia mon oncle a eu plusieurs enfants,
dont trois seulement sont parvenus à l'âge
adulte. L'aîné de ces enfants, Joseph, a
fait son droit; le mauvais état de sa santé
l'a empêché d'exercer avec suite la
profession d'avocat. Si il eût vécu plus longtemps,
en 1848 à l'avènement de Corti en qualité
de Procureur-général, il serait entré dans la
magistrature; il eût fait un magistrat aussi
bonnête qu'éclairé. Joseph est décédé en 1844;
il m'a légué le modeste avoir dont il disposait
de vivant de son père, en témoignage de
l'attachement que nous avions l'un pour l'autre.

Le frère de Joseph s'appelait Battista;
il est mort en 1838, à peine âgé de 20 ans.

Où j'étais une nature excellente, mais, n'ayant
aucun goût ni aucune aptitude pour l'étude,
il s'était adonné exclusivement à l'exploitation
des propriétés de sa famille.

Leur sœur, Emma, était plus jeune que
eux. Très intelligente, d'un esprit cultivé
elle a laissé les meilleures souvenirs parmi
tous ceux qui l'ont connue. Devenue femme
Landry elle est décédée en 1842, laissant un
seul enfant, Timothée.

L'oncle Antoine a eu le malheur de
survivre à tous ses enfants; il est mort en
1845.

Après cette description, que je dois à la
mémoire d'une famille qui, dans mes
sentiments, a été toujours confondue avec la
mienne, je reviens à mon père.

Mon père s'est marié de très bonne heure;
il a épousé la troisième fille de Stefano Corti,
alors lieutenant-général de la Corse. D'un

Caractère conciliant, simple et modeste
Ma mère a été une femme excellente,
entièrement dévouée à ses devoirs. De me
rappele encore les soins dont j'ai été entouré
par elle dans mon enfance et la sollicitude
presque exagérée dont j'étais l'objet. Ma
mère est décédée en 1832 à la suite de couches,
après la naissance de Baptiste; elle n'avait
que 44 ans.

Après son mariage, poussé par son
beau-père et aidé par lui, mon père a
fondé une maison de Commerce. Manquant
pour être d'aptitude ou peu favorisé par la
fortune il a été moins heureux que son beau-
frère Duplessis; au bout de quelques années il
a renoncé à cette carrière.

Actif et d'une grande fierté mon père a
remplis presque constamment des fonctions gratuites;
après avoir été à deux reprises prévôt de la confrérie
de St. Roch, dont faisait partie toute la bourgeoisie

du faubourg et composés alors bien exactement
qu'aujourd'hui, il a été pendant de longues
années trésorier de la Cathédrale, membre de
la Commission de l'hospice, du conseil de
surveillance de frères de école chrétienne et
de la Société de St. Joseph.

En 1808 il a été choisi pour administrer
les biens du Cardinal Fesch qui résidait en
exil à Rome, et diriger les travaux du
bâtiment que ce bienfaiteur a fait ériger
dans sa ville natale pour servir à l'éducation
des jeunes générations. Mon père s'est
acquitté de cette mission avec zèle et
probité.

Tout en se dévouant au bien public
il a géré ses propres affaires avec beaucoup
de discernement. A Paris il a agrandi la
Maison qui lui était dévolue en partage; il y a
ajouté différentes parcelles dont il a fait l'
acquisition. En ville il a acheté de son frère

maître du cinquième étage qu'il a ensuite
rendu habitable; il a acheté également de lui
ce qui lui appartenait au faubourg, c'est à dire
partie de la maison et du terrain attenant.
A la suite de cette acquisition il a transformé
la maison et construit le fond.

Malgré son principal titre à la renommée.
sans de ses descendants c'est le dévouement
dont il a fait preuve envers ses enfants. Dans
leur intérêt, indépendamment de améliorations
dont il vient d'être parlé et malgré la médiocrité
de ses espérances, il s'est engagé dans des
fraies considérables. Tout cela n'a pu avoir lieu
qu'en engageant l'avenir; aussi à son
désir (1848) il a recueilli une succession
lourdement chargée.

Soit de la lui imposer à mal, le papist
que mon père a laissé est son meilleur éloge.
Il a compris qu'une éducation soignée était
le meilleur héritage à transmettre à ses enfants;

pour atteindre ce but il n'a pas hésité à
se mettre volontairement dans la gêne.

Les sacrifices ont commencé par moi.
Dès l'année 1839 j'étais envoyé à Paris
pour y suivre le cours de Val de Grâce et me
faire une position dans le corps de santé
militaire. position dont j'ai été pourvu en
1830 à l'occasion de l'expédition d'Afrique.

En 1843 j'ai été attaché à l'hôpital
d'Algérie en qualité de médecin adjoint.
De retour au foyer familial, après une
absence de quinze ans, j'ai trouvé deux
jeunes frères dont l'un, Etienne, avait
environ 18 ans; le deuxième, Baptiste,
venait à peine d'accomplir sa troisième
année.

Intelligents tous deux, dociles et soucieux
à mes conseils, ils se sont appliqués à l'étude.

Il restait à faire choix d'une carrière
pour chacun d'eux. Mon expérience personnelle

X
m' avait déjà appris que, pour les carrières
civiles, l'avis est généralement livré à la
faveur, les fonctions peu stables et l'avancement
très incertain. Au contraire dans l'armée et la
marine de l'état l'admission a lieu par la
voie du concours; on acquiert ainsi par son
travail une position honorable, garantie par
la loi et à l'abri des vicissitudes politiques.
Il suffit d'une bonne conduite et de quelque
instruction pour y faire son chemin; lorsqu'on
est favorisé par les circonstances on peut même
parvenir aux grades les plus élevés sans
protection aucune.

Celles sont les considérations qui m'ont
guidé; chacun d'eux a alors adapté la
carrière qui convenait à ses aptitudes. Leurs
études ayant été dirigées en vue du but à
atteindre, en 1847 ils ont été admis l'un et
l'autre dans les écoles du gouvernement. Deux
ans plus tard l'un était sous-lieutenant, le

X
deuxième aspirant de Marine.

Lors au début de sa carrière Étienne a
été jugé très favorablement. Le général Boubaki,
qui à cette époque était lieutenant-colonel
du régiment de Youave, donna sur son
compte la note ci-après: « Excellent officier
« sert avec un zèle souverain; bien jeune c'est
« un des meilleurs sous-lieutenants; il joint à
« la conduite, l'exactitude, de la gaieté, la
« subordination et la bravoure c'est un
« officier d'avenir! ». Malheureusement
la mort a brisé sa carrière; il a été tué à
l'attaque de Sebastopol le 18 juin 1855.

Le général Cler, colonel du 1^{er} de Youave
pendant la guerre de Crimée, en écrivant l'
histoire de ce régiment, a consacré à Étienne
les lignes qui suivent — « Fort comme
« d'habitude le jeune capitaine Frabuto, officier

(1) Voir la pièce officielle - Carton N. X.

espérer d'avenir et d'une grande distinction,
« Deput une lecture mortelle au moment
« où il donnait à ses élèves, en marchant
« à l'avant, l'exemple de l'intépidité ». (1)

Dès ses premières années Baptiste
s'est fait remarquer par son intelligence
et son application. Après des succès constants
au collège d'Ajaccio, il est entré à la
pension Escriot (école préparatoire à la marine),
un de ses professeurs disait de lui qu'il
n'avait jamais eu un élève plus studieux,
plus docile ni plus intelligent (abbé Franchini,
lettre du 15 juin 1847) (2)

À l'école navale où il a été admis à
l'âge de 15 ans, Baptiste n'a pas été moins
bien apprécié; les bulletins adressés à la

(1) Souvenirs d'un officier de l'emp. de Napoléon,
page 227 - Carton N° X.

(2) Carton N° VII, Papier 15^{ème}

famille par le commandant Du Borda
(Napoléon évolut) furent très remarqués ainsi :
« Cet élève est très recommandable et très
« distingué; son travail est digne des plus
« grands éloges ». (1)

À sa sortie de l'école navale, premier
de sa promotion, il a été embarqué comme
aspirant de marine sur la Corvette la
Cassiciuse, en partance pour un voyage
de haute navigation et une campagne dans
les mers de l'Inde-Chine. En collaboration
de M. Mouchez, alors lieutenant à bord,
actuellement contre-amiral et Directeur de
l'Observatoire de Paris, Baptiste était
chargé des montres, c'est-à-dire de la partie
scientifique de la navigation lorsque le 1^{er}
Décembre 1852, étant en rade de Manille
(Iles Philippines) il a été surpris par la

(1) Carton N° XI.

mort à l'âge de 80 ans.

Les succès de mes frères avaient dépassé mes espérances; je leur dois cette justice qui ils ne m'ont procuré que leur satisfaction. Aussi la geste de Baptiste et celle d'Etienne comptent parmi les plus grandes valeurs de ma vie.

Si j'aurais voulu posséder leur corps, et les faire déposer tous deux sur le sol natal; en présence d'une impossibilité absolue j'ai dû me borner à faire arriver de la terre de Rimba ou Etienne à leur la mort ainsi que de la terre de Monville ou Baptiste à sa inhumation. D'une et l'autre sont restées dans des urnes qui ont pris place, près des membres de la famille qui ont présidé mes frères dans la tombe et de ceux qui les ont suivis, dans le caveau où tous nous serons réunis un jour.

Voulant perpétuer leur souvenir parmi

37

les vivants et marquer mes regrets par des existences très-bien brisées, j'ai fait reproduire par la peinture les traits de chacun d'eux, et institué des prix pour être distribués tous les ans et à perpétuité, savoir: pour Etienne au 2^e Bonheur, pour Baptiste au collège frib.

Pour obtenir ce qui a trait à la quatrième génération il me reste à parler de ma sœur. L'aînée, Madeline, a épousé en 1846 Dominique Antoine Ullmann; ce mariage n'a pas été heureux. avec les qualités qui la distinguent Madeline méritait un sort meilleur; elle n'a que quelques consolations que par ses enfants.

Ma sœur jeune, Barberine, a reçu de la nature une organisation incomplète tant au physique qu'au moral. C'est un accident qui a lieu souvent dans les familles nombreuses.

38

Par suite du décès de mon père je suis devenu en 1898 le chef de la famille. Marié, ayant des enfants, j'ai commencé la cinquième génération depuis que mes ancêtres ont quitté le village de Fratteto et se sont établis en ville.

J'étais à cette époque Médecin en chef de l'hôpital militaire, position que j'ai conservée jusqu'en 1870 où, atteint par la limite d'âge, j'ai été mis à la retraite. Avec le même titre et les mêmes fonctions j'ai, à diverses reprises, changé de grade, ce qui amenait chaque fois une augmentation de traitement. Cela m'a singulièrement aidé dans la tâche que j'avais à remplir, tâche ingrate qui consistait à combler le déficit dont ma famille était grevée depuis près d'un siècle.

Les avancements sur place, mon maintien à l'hôpital d'Ajaccio pendant près de dix ans

ont été des faveurs presque exceptionnelles; je les dois à l'intervention bienveillante de deux vieux amis, Cuccia et Chiriacq, anciens membres du Conseil de Santé des armées, et à celle de Conti toujours obligeant pour moi.

Bientôt après notre mariage Vittoria Roddy s'est identifiée avec sa famille d'adoption; malgré les biens qu'elle a apportés en dot elle a montré des goûts simples et un grand esprit d'épargne. À la naissance de nos enfants il s'est révélé chez elle des qualités qu'on ne pouvait soupçonner.

On croit généralement que la femme n'a d'autre tâche que la reproduction de l'espèce; sa mission est plus élevée, elle consiste surtout à former le cocon des enfants et à développer leurs facultés morales, en un mot à faire leur éducation

de famille. C'est là un art très-difficile,
peu de femmes le possèdent. Sans ce
l'appui d'histoire était incomparable:
par l'uniformité et la modération de
son caractère, par ses observations toujours
judicieuses elle ramenait ses enfants sans
avoir besoin de secours à des moyens de liguement.

Elle seule avait la direction des
enfants; elle s'en acquittait trop bien
pour que j'eusse à m'en mêler. Deux
d'enfants ont été aussi bien élevés que les
autres; je ne suis point seul à rendre cette
justice à leur mère; cela a été remarqué
par tous ceux qui les ont connus de près.

Les femmes ont dans leur intérieur
un rôle en apparence secondaire, au
paulisme il est prépondérant. L'expérience
démontre qu'elle exerce une influence
très-grande sur le sort des familles; des exemples
fréquents ne laissent aucun doute à cet égard.

Assurément il n'est pas au pouvoir de
toutes les femmes de faire prospérer leurs
familles, mais celles-là seules prospèrent où
la maîtresse de maison a de la conduite
et de l'ordre; il est de notoriété que les
femmes fertiles, c'est-à-dire celles qui se livrent
à un luxe égaré ou qui vivent dans le
désordre compromettent l'avenir des enfants,
et amènent quelquefois la ruine de leurs
familles.

J'ai dit ailleurs, je ne sais que juste
en disant ici que la prospérité relative
de ma famille est due au moins de moitié
à l'histoire; elle y a contribué par ses
propriétés qu'elle a apportées en dot,
mais encore plus par la simplicité de son
goût et son esprit d'épargne.

J'ai indiqué plus haut la tâche qui
m'est échue; elle a été accomplie jusqu'
au bout. J'ai mis quinze ans pour amotit

de la dette de ma famille; cela aurait duré
moins longtemps si, en même temps qu'il
était procédé à l'amortissement, je n'avais
mené de front d'autres opérations. Les opérations
peuvent être classées en trois catégories, savoir:
1^o: constructions, 2^o: améliorations, 3^o: acquisitions.
On trouvera ailleurs le détail de chacune d'
elles et les frais qui ont eu lieu; il suffira
ici de les énumérer d'une manière sommaire.

Constructions.

Carruba: Chapelle mortuaire — Puits
— Entrée — Mur de clôture.

Castelvecchio: lot n^o 9, mur de clôture et
maisonnette construite sur un ancien four à
briques — lot n^o 8, mur de soutènement et entrée.

Cardinal (rue): Bois de la petite cave —
Devanture et planches d'un dépôt magasin.

Chemin de Cintura: Construction de l'écurie —
Puits écurie — maisonnette au centre de la
cave.

43 /

Cours: Maison dite du Luxembourg, grosses
réparations — Mise en état des caves — Maison
située à Caneto, part contributive lors de
la construction de la maison — Transformation
des portes latérales et des terrasses.

Fosch (rue): Reconstitution et agrandis-
sement de la maison de l'oncle Jean. Tombe que
fratteto — Hangar construit sur l'ancien
terrain Syrosi — Maisonnette construite
sur le même terrain — Escalier du four.

Matériau: achat de bois de construction
— Escalier de Confolina pour servir à
une maison d'habitation.

Orati: Entrée de la propriété — Hangar
— Ancien caveau transformé — Escalier
extérieur de la maison.

Salini: Reconstitution de la maison —
Hangar — Entrée et mur de clôture.

Améliorations.

Carruba: Mise en culture de la propriété.

44

Cave: agrandissement et installation du
dépôt d'escalier — Augmentation du matériel.

Castelvacchio: Mise en culture du lot n° 9
— Création de terrasses et transformation du
lot n° 8.

Habitation: Mobilier renouvelé et augmenté
— État du lieu transformé.

État: mise en état de la propriété.

Salini: même observation.

Acquisitions.

Cardinal (vue): Deux magasins achetés
des frères Celata — Ces caves étaient indivises
avec Sandry, il a été désintéressé — Cave
ayant son entrée dans la rue du Diamant, achetée
des héritiers Vini dit Marchello — Magasin acheté
de François Braconi — Magasin lieu de Sandry
en échange d'une chambre au premier étage
et moyennant une forte somme.

Castelvacchio: Lot n° 3 acheté de François

Lot n° 8 acheté du même.

Chemin de Cinture: Fosse de terrain
achetée de l'oncle Jean-Dominique — Terrain
ex vieille maison achetée du chanoine Syjinski
— Terrain conquis sur la mer et rendu par le
domaine — Fosse défrichée par la même
administration.

Fesch (vue): maison de l'oncle Jean-Dom^{me}
fratteto — Sous sol et trois étages dans la
maison Syjinski.

Salini: achat de la vigne qui appartenait
à François — autres vignes achetées auprès le
dieu de Marie Quari.

En outre des frais occasionnés par les
opérations énumérées ci-dessus, il a été fait
de dépenses extraordinaires pour l'éducation
des enfants, le mariage de Benny, l'infirmité
de Marie, les décès qui ont eu lieu dans la
famille et les fonds employés en œuvres de
bienfaisance.

On peut juger des efforts que j'ai eu à faire

en comparant le point de départ et celui
d'arrivée, c'est à dire la situation de la
famille à la mort de mon grand-père et
de mon père mise en présence de celle que
je laisserai après moi. Entièrement libéré,
ayant cessé de faire des dépenses extraordinaires,
j'ai pu dans ces dernières années faire des
économies. Mon fils trouvera dans ma
succession quelques valeurs; je ne puis pas
en préciser le montant, cela dépendra du
temps qui me reste à vivre.

Les placements sur l'état ou sur particuliers
créent des obligations de toute nature
présentent comme toutes choses, des avantages
et des inconvénients; quelquefois ces valeurs
constituent un danger pernicieux, à cause
de la facilité de leur réalisation, les jeunes
gens sont trop souvent disposés à les
aliéner. Il n'en est pas ainsi des immeubles
pour lesquels il n'est pas toujours aisé de

trouver des acheteurs ou bien qu'on s'abstient
de mettre en vente par crainte de la disapprobation
publique.

Il m'eût été facile de faire emploi
de ces valeurs; j'ai préféré les garder dans
l'espoir que mon fils sera assez raisonnable
pour les conserver. Ses propriétés urbaines
auprès bien que les propriétés rurales ne donnent
qu'un revenu variable et incertain; celui-ci
est en outre amoindri par le montant des
contributions et les frais d'entretien, sans
compter les ennemis de toute sorte qui causent
les maux et encore plus la honte. À ces
revenus il est bon d'ajouter des placements
certains et réguliers.

J'ai eu cet avantage. En activité de
service comme depuis ma mise à la retraite
j'ai reçu un traitement de l'état, c'est à dire
qu'en tout temps j'ai eu des pensions sûres
et à jour fixe; cela m'a beaucoup aidé.

Cette dessein devant faire défaut à mon
filz je me suis proposé d'y suppléer avec
moi par des valeurs mobilières. Je l'engage
donc à ménager celles qu'il trouvera dans
ma succession; il retardera pas à en
apprécier l'utilité.

Encore une fois cette situation n'a
été acquise qu'à la suite d'efforts persévérants;
ces efforts ont eu lieu d'accord avec mon
excellente femme: nous poursuivions ensemble
le même but. Notre existence a été réglée
en vue de nous libérer, et d'assurer le sort
de nos enfans. Sans être exposés aux dangers
qui entourent les premiers âges et ains au
nombre de trois; fondés à espérer qu'ils
nous seraient connus, nous nous sommes
imposé le dessein de vivre avec économie afin
d'établir convenablement nos deux filles
et laisser quelque aisance à notre filz.

Dieu en a décidé autrement; malgré

les malheurs qui nous ont atteints je ne
despote point les plaisirs dont nous nous
sommes privés. Durant ces longs jours de
deuil il me reste la consolation que notre
existence a été bien remplie et entièrement
consacrée à la famille. Plus à la meilleure
des femmes j'ai connu pendant près de
trente ans le bonheur domestique; exempt
d'ambition, en possession d'une honnête
aisance, heureux d'avoir trois enfans qui
s'annonçaient à merveille, je n'enviais
le sort de quiconque se soit.

D'ailleurs ces satisfactions n'ont pas
été les seules: j'ai eu celles que m'ont
procureés quelques succès obtenus sans ma
civilité; l'admission de mes frères dans
les écoles du gouvernement, la manière
dont ils avaient débatté m'ont comblé de joie.

Oberissant à un autre sentiment j'ai
construit une chapelle mortuaire. Lorsque

j'ai pu réunir dans un même caveau et donner une sépulture convenable aux restes de mes membres de ma famille ma satisfaction a été bien grande. Elle n'a pas été moindre le jour où j'ai obtenu l'amortissement de nos dettes, considérant un papier qui datait de bien des années, et qui avait causé tant de soucis à mon grand-père et à mon père.

Ces satisfactions sont comme des jalons qui marquent les diverses périodes de ma vie; elles ont laissé dans mes souvenirs des traces extrêmement durables que les jouissances mondaines.

Avant la construction de la chapelle et dans le même ordre d'idées, s'est que je suis devenu acquiescent de cette partie de la ligne des Salinis où Roday père a perdu la vie, les débris informes d'une pyramide qui avait existé au dé l'emplacement par une pierre tumulaire ombragée par

un saule pleureur.

Mais récemment j'ai fait don au petit séminaire d'un grand ouvrage religieux; cet ouvrage lui a été offert au nom et en souvenir de mon père. Tous ceux qui nous ont appartenu et dont je possédais le daguerristype ou la photographie ont été reproduits par la peinture; j'ai fait reproduire également les traits de Maria Esari, comme témoignage de gratitude pour la legs qu'elle a fait à son suant. Tous ces portraits seront conservés dans la chapelle qui deviendra ainsi une galerie de famille.

En dernier lieu, n'ayant plus qu'un enfant la jeunesse m'est venue d'employer quelques fonds à l'effet de conserver le souvenir de mes frères si méritants, et celui de mes filles si dignes d'être respectés. Il me reste encore pour Victoria ce que j'ai fait pour mes frères et mes filles. aussi promptement que

possible il sera fait, en son nom, don de
trois mille francs à l'hospice d'Algérie; une
plaque commémorative rappellera son passage
sur cette terre.

Je ne me suis point préoccupé de perpétuer
mon propre souvenir; cela m'a paru moins
nécessaire. Je crois avoir assez fait pour la
prosperité de ma famille pour espérer que
mon nom ne sera pas oublié par mes descendants.
Cependant je ne tenais pas à accomplir à
mon tour quelque œuvre de bienfaisance;
je le ferai de manière à ne point surcharger
la somme affectée à cet usage. En y
comprenant le don destiné à l'hospice elle
s'élèvera huit mille francs.

En dehors du service qui m'était confié
à l'hôpital militaire, ma vie n'a pas été
exclusivement tournée à mes affections ni à
mes intérêts. De tout temps je me suis
efforcé de me rendre utile à mes concitoyens.

Pendant mon premier séjour à Algérie
comme après mon retour d'Afrique j'ai
exercé la médecine de la façon la plus
désintéressée. Parvenu à un âge avancé, mûri
par les chagrins, bon d'état de continuer
l'exercice d'une profession possible, je
me suis attaché à rendre des services à une
autre nation.

Souvent appelé à remplir des fonctions
gratuites je n'ai eu en vue que le bien public;
c'est ainsi que j'ai organisé, en qualité de
secrétaire, la société de secours mutuels pour
les médecins de la Corse. à l'organisation d'
une autre société de prévoyance, celle de
la légion d'honneur, j'ai fait partie du bureau
que présidait le général Sebastiani.

Président de la société d'agriculture
pendant l'exposition qui a eu lieu à Algérie
en 1868, à ce titre j'ai été membre de la
commission chargée d'étudier l'état de l'

agriculture en Corse; membre de la Commission
Départementale pour l'exposition universelle
de 1867, et celle de 1878. De l'occasion des
enquêtes qui ont eu lieu en 1869 et 1877 pour
la construction d'un chemin de fer j'ai fait
partie de la Commission qui avait pour
mission d'en opérer le dépouillement; pour
la dernière de ces enquêtes j'ai eu la tâche
de résumer ses travaux et d'en rendre compte
dans un rapport.

Chappé du dénuement de notre île et
de la prospérité que pourrait lui créer la
présence des étrangers, j'ai proposé l'institution
d'un syndicat pour la station d'hiver; après
bien des efforts, avec le concours de quelques
Concitoyens favorables à leur pays, nous sommes
parvenus à braver toutes les résistances.
J'ai libellé l'arrêté qui a institué le
syndicat d'ajaccio, rédigé les statuts qui
en régissent le fonctionnement; mais en présence

de la force d'inertie opposée par l'
Administration aussi bien que par les
habitants j'ai pris le parti de me démettre
des fonctions de Vice-Président aux quelles
j'avais été appelé, et de me retirer d'une
société qui me causait une perte de temps
sans résultat utile.

Appelé en 1877 à faire partie de la
Commission administrative de l'hospice
j'ai trouvé cet établissement dans un état
peu satisfaisant. Par mon initiative le
régime alimentaire a été amélioré; on a
réparé l'oubli dans lequel avait été laissée
la mémoire d'un grand bienfaiteur, M. Grandval.
Les papiers de l'hospice étaient dans le plus
grand désordre; sur ma proposition on en
a fait le dépouillement et créé des archives.
Devenu ordonnateur des dépenses j'ai pris
un rôle encore plus actif dans la Commission;
jusqu'à ce que les malheureux aliénés étaient

sequestrés dans un lieu infect; j'ai provoqué
la construction de deux cabinets à leur
usage remplissant les meilleures conditions
de sécurité et d'aération. La menuiserie
était dans un état complet de délabrement;
elle a été réparée. Les bâtiments n'étaient
guère mieux; on a fait les réparations
les plus urgentes. Le matériel n'était point
classé; il a été fait un inventaire qui permet
de former de se rendre compte du nombre
et de l'état des objets appartenant à l'hospice,
toutefois à la condition de le renouveler tous
les ans.

Il n'est pas facile de faire à l'hospice; il reste
toujours beaucoup à faire. Néanmoins dans
un bien court espace de temps j'avis avais
rendu quelques services.

Pour ne pas aborder outre mesure ce
chapitre je n'ai mentionné ici que quelques
unes des fonctions gratuites que j'ai remplies,

passant sans silence les services personnels
rendus à diverses familles comme Conseil
ou comme arbitre; c'est assez pour montrer
que je n'ai ménagé ni mon temps ni
mes forces pour me rendre utile au possible.

Mon existence, toute de labeur et de
dévouement, a été bien souvent troublée
par des chagrins. J'ai déjà parlé de ceux
qui m'ont causé la perte de deux frères
dont j'avais dirigé l'éducation et préparé
la succession, pour lesquels j'avais une affection
de père; ces chagrins n'ont pas été les seuls.

De mon mariage avec Victoria Rodoy
sont issus quatre enfants. Jenny était l'aînée;
après long temps enfant unique, elle a été
dès sa naissance entourée de soins infinis,
surtout de la part de sa mère. En grandissant
Jenny a révélé des qualités exceptionnelles:
intelligente et d'une grande distinction elle a
été remarquée partout; partout elle a laissé

les meilleurs souvenirs — chez les filles de
Marie où elle a commencé son éducation,
aussi bien qu'à Saint. Denis où elle l'a
achevée. Douée d'un physique agréable,
au moral. Cette chère enfant avait atteint
la perfection; c'était presque un être idéal.

Survenue à l'adolescence son établis-
sement et devenue l'objet de toutes nos
préoccupations. Jeune encore elle nous a
été souvent demandée en mariage; mais ces
demandes, ne réunissant pas les conditions
que nous étions en droit d'exiger, ont été
écartées. Il n'en a pas été ainsi de celle qui
nous est venue en 1870, avant la guerre, de la
part de Jean Stephanopoli. Appartenant à
une des familles les plus honorables de notre
ville, occupant une position très recherchée,
celle de Receveur des finances, position que
Corti, alors Sénateur et chef du Cabinet de
l'Empereur, était tout désigné à améliorer,

offrant d'ailleurs les meilleures garanties
sous le rapport du caractère, Jean a obtenu
le projet de mariage et eu l'assentiment
général; il nous a été enlevé par son
famille la plus considérable de la ville.

Ondu dans les premiers jours du mois
de juillet 1870, il a été presque aussitôt
suivi de la déclaration de guerre, peu
après ses départs ont été l'occasion
et de la révolution qui s'est accomplie le 4
septembre.

En présence de ces événements nous
avons été dans une bien grande perplexité:
la situation de Jean était sensiblement modifiée;
soin d'espérer une amélioration on avait à
craindre la perte de sa position. Pour ces
motifs nous avons cru devoir ajourner le
mariage; cependant au mois d'août suivant,
les temps paraissant devenus plus calmes,
il a été passé outre et procédé à sa célébration.

Cette union était des plus heureuses ; dans ses correspondances Jenny ne cessait de se louer des prévenances de son mari. Quelques mois plus tard il s'est produit une grossesse ; sa mère et moi voulant l'assister nous-mêmes pendant ses couches, il a été décidé qu'elle viendrait les faire à Ajaccio.

Au moment où nous l'attendions une dépêche nous est arrivée de Calvi (3 Janvier 1872) annonçant que Jenny avait des convulsions et qu'elle était privée de connaissance depuis la veille : on trouvera ailleurs les détails de cette affreuse catastrophe (carton n° 10).

Cette chère enfant, qui méritait tant de bien, a eu une fin bien prématurée ; elle est morte à 1 1/2 ans, après huit mois de mariage. Elle a été comme frappée par la foudre, laissant sa famille dans la plus

grande douleur. Sa mère, dont Jenny était l'idole, a été brisée par la même coup : trois ans étaient à peine écoulés quand elle se voyait sa fille dans un monde meilleur.

Notre deuxième enfant, Antonia, est décédée en bas âge ; sa perte a été d'autant sentie car déjà on pouvait prévoir la gentillesse et la douceur de son caractère.

Marie est venue au monde après la décection d'Antonia. Quoique ayant eu pour nourrice une femme de la campagne très fortament constituée, elle a fait dans son enfance et à divers reprises des maladies graves qui ont mis sa vie en danger ; en avançant en âge sa santé est devenue meilleure, cela nous a permis de la mettre en pension chez les filles de Marie. à cette époque j'étais moi-même le médecin du pensionnat, charge que j'avais acceptée

afin d'obtenir plus d'égards pour elle
et avoir plus souvent l'occasion de la
voir.

Pendant près de quatre ans l'état de
Marie n'a rien laissé à désirer; elle venait
à merveille, plus forte et mieux portante
qu'aucune de ses compagnes. Tout à coup,
au mois de février 1876, sa santé s'est altérée,
ce qui nous a obligé à la sortir de sa
pension.

Cela a été le point de départ d'une
infirmité qui a duré plus de trois ans et
qui s'est terminée par la mort de cette
jeune enfant. J'ai relaté dans un journal
(Canton M^e Et) les efforts qui ont été faits
pour la sauver et ses longues souffrances.

Intelligente et sésieuse, Marie unissait
à une grande rectitude d'esprit beaucoup
de caractère; sa mort a causé de très-grands
degrés et a fait un vide immense dans mes

affections. Son souvenir m'afflige d'
autant plus qu'ayant grandi au milieu
de nos douleurs, elle n'a connue que les
joies de la vie, et l'a quittée à 19 ans
avant d'avoir éprouvé aucune joie.
Sans une fatalité cruelle Marie n'a paru
au monde que pour souffrir.....

Sylvester est notre dernier né. Sans être
très fort il a joué jusqu'ici d'une bonne
santé, sauf quelques vulgaires et un
peu de migraine, affections dont il a hérité
de sa mère. Son enfance n'a été marquée
que par deux accidents: d'abord une
fracture de la clavicule par suite de chute;
quelques années plus tard il a eu la rougeole,
maladie terrible à laquelle il a échappé comme
par miracle.

au moment où j'écris en note s'ajoutent
encore trois jeunes. Lorsqu'il aura atteint
l'âge mûr et sera de famille à son tour,

X
il incitera ses actes après coup de son
Devancier.

Résumé.

Je tiens d'exposer en quelques pages
les principes par lesquels ma famille a
passé depuis son établissement à Ajaccio
jusqu'à l'année courante. Sa situation
actuelle, bien différente de celle d'origine,
est le résultat de travail et de l'épargne durant
de longues années.

Mon grand-père, Giovan. Battista,
a eu le mérite de tirer ma famille de la
foule et de la faire entrer dans la bourgeoisie.

Venu après lui mon père a beaucoup
contribué à sa prospérité; il s'est attaché
surtout à l'élever par ses enfants. Malgré
des dépenses très-modestes il s'est imposé

X
le plus lourd sacrifice pour donner à
chaun d'eux une position honorable.
Si mes frères eussent vécu ma famille
serait maintenant une des familles les
plus en évidence de notre ville, et
peut-être une des plus envies. Ce sont
me l'a joint voulu.

Malgré par le hasard dans une
carrière sans éclat je n'ai pu procurer
à mon nom le titre que lui auraient
donné mes frères; à défaut j'ai effacé
ma famille des embarras qu'elle avait
depuis près d'un siècle. Secouru par
une femme excellente qui partageait mes
sentiments et mes goûts je lui ai procuré
une aisance qui lui était inconnue
jusqu'alors.

Il appartient à mon fils de
continuer l'œuvre de trois générations
successives; je compte sur lui pour

maintenir et améliorer la situation
acquise à la famille par ceux qui
l'ont possédée.

Septembre 1879

De la